

S'appuyer sur le bilan pour préparer l'avenir

« Pour nourrir notre projet, un débat sur notre bilan est nécessaire. » Dans un courrier adressé aux secrétaires de sections, Arnaud Platel, secrétaire fédéral au projet et au Breis, explique l'enjeu du débat qui va s'ouvrir sur le bilan du quinquennat de François Hollande, mais aussi, d'une manière plus générale sur l'action du PS depuis les dernières décennies.



Pour un bilan lucide

« **É**laborer un projet n'est pas chose aisée. Il l'est d'autant moins lorsque, sous prétexte de faire "table rase" du passé, il s'épargne l'évaluation des actions précédentes pour ne se tourner que vers l'avenir.

C'est le péché originel de toute promesse qui, parce qu'elle fait l'économie d'une étude de ce qui a fonctionné ou non précédemment, participe à la décrédibilisation progressive de la parole publique», rappelle le secrétaire fédéral.

« Sans racines et construite sur des "sables mouvants", l'action promise se dévitalise alors et, non tenue, finit par entraîner avec elle la confiance en notre démocratie. La "renaissance" du Parti Socialiste passe par cette prise de conscience. »

Pour Arnaud Platel : **« C'est seulement à ce prix que le Parti Socialiste pourra valablement assurer de la sincérité de ses engagements futurs et convaincre du bien-fondé de son existence dans une démocratie plus que jamais en manque d'idées. L'étude de ce bilan doit résoudre l'équation suivante : en quoi un parti qui a permis tant d'avancées sociales dans l'histoire,**

de la mise en place des congés payés à l'instauration du compte "pénibilité", s'est vu progressivement tenter des procès en trahison et en incompétence jusqu'à sa défaite historique en 2017? »

Pour répondre à cette question, les socialistes devront regarder leur bilan avec lucidité, reconnaître leurs torts sans toutefois omettre d'affirmer que le progrès social et humain n'aurait pu être ce qu'il est sans leur action. En effet, le résultat de l'élection présidentielle de 2017 ne peut effacer l'abolition de la peine de mort, les lois de décentralisation, la retraite à 60 ans, la création du RMI, les 35 heures, le mariage pour tous...

Parce que l'évaluation de ce bilan passe nécessairement par des débats auprès des militants et sympathisants et parce que ce bilan a aussi des conséquences sur notre territoire, la Fédération du Finistère a demandé à ses secrétaires de sections d'engager une réflexion.

Cette réflexion collective sera débattue et fera l'objet d'une restitution lors du Conseil fédéral qui se tiendra, le samedi 8 décembre à Carhaix. S'ensuivra, à partir de ces échanges, l'élaboration d'un document qui servira de base à la rédaction du projet des socialistes.

**CAP
FINISTÈRE**
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 22/11/2018

SITE DE DEPOT
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Place au dialogue

Il y a bien de la chance celles et ceux qui ont tout compris au mouvement des gilets jaunes. Et le ministère de l'Intérieur est vraiment le plus efficace du monde pour être capable de donner, à la dizaine près, le nombre de manifestants qui ont participé aux opérations du 17 novembre.

Car, celles et ceux qui sont allés voir comment se déroulaient les barrages-filtrants ont pu se rendre compte qu'il n'y avait aucune organisation et que des badauds se mêlaient aux manifestants.

Mais au-delà de la traditionnelle querelle de chiffres, il faut entendre le message envoyé par ces dizaines de milliers de Françaises et de Français. Parier sur l'essoufflement du mouvement est une tactique risquée et dangereuse.

Une conférence nationale sur le financement de la transition énergétique, associant l'ensemble des organisations syndicales et des ONG, permettrait de sortir de cette crise par le haut.

La dernière fois qu'un premier ministre s'est déclaré « droit dans ses bottes », l'Assemblée nationale a dû être dissoute...

Pour une PAC ambitieuse

« À lui tout, seul, le Brésil est capable de nourrir la planète ». Grand témoin des Assises départementales de l'Alimentation, l'eurodéputé **Éric Andrieu** n'y est pas allé par quatre chemins pour replacer la question alimentaire mondiale dans son contexte. Alors que les États continents comme le Brésil, la Chine ou l'Inde poursuivent des stratégies à dix ou quinze ans, l'Europe, elle, s'apprête à baisser son budget agricole et n'arrive pas à définir une ambition alimentaire pourtant vitale.



L'Union européenne n'est pas à la hauteur

« L'agriculture brésilienne n'a rien à voir avec ce que nous connaissons en Europe », a insisté le député européen. « Sur des milliers d'hectares, ils rasant la forêt. À coup d'engrais, puisque la terre est pauvre, ils font deux récoltes par an de soja ou de maïs OGM, puis, ils traitent les sols au glyphosate. » Les élevages peuvent compter des milliers de bovins. Certains abattoirs sont

capables d'en abattre 1 800 par jour et c'est, pour eux, l'échelle de la traçabilité. C'est-à-dire que nous, en cas d'incident, nous sommes capables de savoir de quelle bête, précisément, il s'agit. Eux peuvent juste indiquer le lot dans lequel elle a été abattue.

« Nous récoltons les fruits de trente ans de déréglementation. »

Ces modes de production ne correspondant pas à nos standards sanitaires. Et pourtant, si l'Europe laisse le marché décider, c'est cette viande que nous trouverons demain dans nos assiettes

Et, alors que des géants s'approprient le marché de l'alimentation, l'Union européenne colmate les brèches. « Nous récoltons les fruits de trente ans de déréglementation », a dénoncé le parlementaire européen. « Les défenseurs de cette politique libérale nous ont fait croire que le marché se régulerait de lui-même mais on constate aujourd'hui que c'est faux, que les gros mangent les petits. » Seules trois multinationales se partagent le marché : Bayer, Dupont et ChemChina.

Pour Éric Andrieu, la question de la souveraineté agricole doit être au cœur de

la campagne des élections européennes et surtout être une priorité pour la prochaine commission. « Nous devons nous fixer des objectifs politiques et ensuite mettre en place les outils pour permettre de les atteindre ». Or, dans le cadre institutionnel actuel, il est urgent que l'Union européenne se dote d'un budget propre afin de ne plus dépendre des marchandages avec les États qui veulent toujours revoir leur contribution à la baisse.

En l'état actuel, le projet de réforme de la PAC, qui se traduirait par une renationalisation de la politique agricole, est inacceptable.



Notre souveraineté alimentaire est en jeu

Pour l'eurodéputé, l'Europe doit rapidement se doter d'une véritable politique agricole et alimentaire. Cela passera par des décisions politiques mais aussi par une mobilisation de la société civile qui doit se faire entendre, à l'échelle de l'Union européenne.

Pacte de Milan



Depuis 2015 et leur création par le ministre Stéphane Le Foll, le Conseil départemental du Finistère s'est engagé à mettre en œuvre un Projet Alimentaire de Territoire (PAT). Il a organisé, pour la deuxième année consécutive, des Assises départementales de l'Alimentation le

12 novembre. Ce temps fort a permis de valoriser les nombreuses démarches et initiatives d'associations, d'entreprises, de professionnels ou de particuliers qui s'inscrivent dans le Projet Alimentaire Territorial du Finistère, de sensibiliser de nouveaux acteurs et nouvelles actrices et conforter la démarche auprès des partenaires déjà mobilisés.e.s. Cette journée a réuni les acteurs publics, associatifs et institutionnels pour débattre de sujets comme l'avenir de l'agriculture, la lutte contre le gaspillage, l'accès de tous à une nourriture saine et de qualité ou les enjeux de la recherche.

Le Conseil départemental a choisi de mettre l'accent sur l'accès de tous, et en particulier des plus fragiles, à une alimentation de qualité en particulier dans les Ehpad et les collèges.

Michaël Quernez, au nom du département du Finistère, a signé en préambule de cette journée le pacte de Milan. Ce document, élaboré à l'occasion de l'exposition universelle de Milan en 2015, a déjà été signé par de nombreuses villes et collectivités dans le monde. Par cette signature, le Département s'engage à lutter contre les gaspillages alimentaires, notamment dans la restauration collective et à mettre en place une gouvernance pour la politique alimentaire. Une trentaine d'organisations, de consommateurs ou de producteurs y participent et se réunissent au moins deux fois par an. Les Assises annuelles permettent de faire le point sur l'avancement des projets.

Le Conseil départemental accompagne également les transformations agricoles avec le développement des circuits courts, de l'agriculture urbaine et périurbaine, les conversions des exploitations en bio et l'installation des jeunes.

Un mandat pour rien

« Avec l'annonce du référendum, le maire de Quimper nous indique qu'au bout de ses six ans de mandat, nous ne serons pas beaucoup plus avancés sur le sujet des Halles ». Dans un communiqué publié le 16 novembre, la section socialiste de Quimper a fait part de son amertume après l'annonce par Ludovic Jolivet de la tenue d'un référendum le 3 mars 2019. Il sera demandé aux Quimpérois de répondre à la question : « Approuvez-vous la construction de nouvelles Halles ? ».

« Et pourtant, combien d'études, de projets ont déjà été réalisés, donnant matière à la décision ? » soulignent les socialistes quimpérois.

« En vérité, le problème n'est pas les Halles, mais le manque de méthode du bureau municipal pour traiter les dossiers. Rappelons-nous, la concertation qui se fait après coup, sous la pression légitime des commerçants ; l'absence de réunion d'un groupe de pilotage du dossier ; l'absence d'information des conseillers municipaux. C'est le maire de Quimper qui s'est

englué lui-même dans ce dossier. Et maintenant, il n'assume pas la responsabilité de ses choix dans un dossier très technique. Ainsi par une entourloupe, il se défause sur les citoyens. »

Mais cette décision surprenante appelle plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. « Les électeurs auront-ils accès à ces études ? Pourront-ils auditionner les experts pour préciser les points litigieux ? En d'autres termes, auront-ils les moyens de faire le travail du maire et de ses équipes ? Et accessoirement, sur quel budget



Quimper : un maire englué

le coût d'organisation du référendum sera pris ? »

« Il y a une autre méthode pour décider : le consensus », estiment les socialistes de Quimper. « Cela ne signifie pas que tout le monde est d'accord, mais qu'après concertation, la décision prise apparaît raisonnable. Et dans cette situation, vous n'auriez pas eu peur d'en faire un sujet de crispation pour les Municipales ». En effet, dans une interview à *Ouest-France*, le maire de Quimper indique que les élections municipales de 2020 sont sa principale préoccupation : « Je ne veux pas que ce projet de rénovation des Halles Saint-François ne devienne l'enjeu des prochaines élections municipales. Ce ne sera pas le "plan transports" version Ludovic Jolivet. Je rappelle que ce plan transports a sans doute provoqué l'échec de la précédente municipalité. Pour éviter cela, il faut écouter et prendre en compte l'avis des gens ».

Reste encore au conseil municipal, qui doit se tenir au mois de décembre, de se prononcer sur ce référendum. Affaire à suivre...

En savoir plus

Vote des socialistes Bretons



La liste des candidat.es breton.nes pour les Européennes a été très largement adoptée par les militants :

1. Forough Salami-Dadkhah (Finistère)
2. Christophe Fouillère (Ille-et-Vilaine)
3. Vincent Le Meaux (Côtes d'Armor)
4. Béatrice Hakni-Robin (Ille-et-Vilaine)
5. Amélie Le Floch (Finistère)
6. Pierre Huonnic (Côtes d'Armor)

Le résultat de cette consultation :

734 votants
688 voix pour la liste (93,73 %)
13 voix contre la liste (1,77 %)
33 abstentions (4,50 %).

Dans le Finistère les résultats sont :
266 votants
241 voix pour la liste
8 voix contre la liste
17 abstentions.

Pour les quatre premiers secrétaires fédéraux de Bretagne, « cette procédure inédite, démocratique et transparente, ainsi que la mobilisation des militants représentent un signal fort de la renaissance du Parti Socialiste en Bretagne, terre d'élection particulièrement attachée à la sociale-démocratie ».

Quand c'est fait, ce n'est plus à faire...

La fin de l'année approche et il devient urgent, pour les retardataires, de s'acquitter de leur cotisation 2018.

Les trésoriers doivent aussi, très rapidement, faire remonter à la Fédération les chèques des adhérents qui sont encore en leur possession de manière à ce que l'ensemble des adhérents puissent bénéficier de leur attestation fiscale pour l'année 2018.

Les remontées doivent être effectuées au plus vite.

Pour une agriculture saine et durable

Lors de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale, le sénat a adopté un amendement maintenant des allègements de cotisations spécifiques dont bénéficient actuellement les exploitants agricoles employant des travailleurs occasionnels et les demandeurs d'emplois (TO-DE). Les sénateurs du Finistère Jean-Luc Fichet et Maryvonne Blondin se sont félicités, dans un communiqué publié le 15 novembre du maintien par le Sénat du dispositif TO-DE.

« Cette préservation est une absolue nécessité. En effet, augmenter les coûts de main d'œuvre pour certaines filières agricoles revient à les condamner.

C'est le cas de la filière fruits et légumes, de l'horticulture ou de la filière viticole par exemple qui sont fortement dépendantes des coûts de main-d'œuvre. »

Agenda

28 novembre

20h00 : Conférence-débat sur la Sécurité sociale, au local du PS à Brest.

8 décembre

10h00 : Conseil fédéral à Carhaix.

15 décembre

10h00 : Réunion de la Commission électorale au local de Châteaulin.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1248 - Vendredi 23 novembre 2018
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFPS



Fiscalité : il est urgent de faire une pause

Christian Eckert

Bien avant que n'éclate le mouvement des gilets jaunes contre la politique fiscale du gouvernement, Christian Eckert, ancien secrétaire d'État au Budget, dénonçait dans son livre *Un ministre ne devrait pas dire ça...* (Robert Laffont), les orientations libérales d'Emmanuel Macron lorsqu'il était ministre de l'Économie. Aujourd'hui, il avance des propositions pour sortir de la crise par le haut.

Cap Finistère : Dans votre livre vous montrez qu'Emmanuel Macron a toujours été sensible aux discours des lobbies et aux intérêts des plus fortunés ?

Christian Eckert : Effectivement. Tant à l'Élysée qu'à Bercy il s'est régulièrement fait le porte-parole de lobbies économiques, industriels voire financiers alors qu'il aurait dû, en tant que ministre, défendre l'intérêt général.

D'un point de vue politique, il est souvent sorti de son périmètre ministériel et a tenu des propos sans ambiguïté contre l'impôt sur la fortune, alors que le gouvernement auquel il appartenait n'était pas sur cette ligne.

Ce n'est pas ma conception de l'engagement politique qui se fonde sur les valeurs.

Cap Finistère : Les augmentations de taxes sur les carburants ne sont que la poursuite de la loi de transition énergétique ?

Christian Eckert : Non. Mais cette idée revient souvent et mérite quelques explications. La loi de transition énergétique portée par Ségolène Royal a été votée en 2015. Cette loi fixait une trajectoire indicative pour la taxe carbone. Cependant, seule la loi de finances, votée chaque année, peut en fixer le taux. Et ce qui a été décidé par une loi peut être défait par une autre loi.

Il faut reconnaître que la loi de transition énergétique a été votée à un moment où les prix du baril étaient bas et c'est pour cette raison que la taxe carbone a été mise en place de manière indolore, sans mouvement social. Le changement de contexte doit être pris en compte et il revient au gouvernement d'adapter le rythme d'augmentation de la taxe de manière à ne pas pénaliser les automobilistes. Pour ma part, je suis favorable à une taxe flottante qui baisse lorsque le prix du brut augmente.

En réalité, le gouvernement met en place des prélèvements pour financer des mesures comme la fin de l'ISF, de l'exit tax et de la flat tax, qui est un pur scandale.

Concernant les mesures proposées par le gouvernement, le compte n'y est pas. Une

augmentation du diesel d'un centime rapporte 350 millions d'euros. L'augmentation prévue en 2019 de 6,5 centimes va rapporter plus de 2 milliards d'euros. Et Édouard Philippe présente un plan de 500 millions.

En plus, je ne vois pas comment il peut annoncer la fin des chaudières au fioul d'ici dix ans. En ville, je veux bien croire qu'on peut passer au gaz. Mais à la campagne ? Les mesures annoncées par le premier ministre ressemblent à du bricolage.

Cap Finistère : Comment alors sortir de l'impasse ?

Christian Eckert : Le gouvernement devrait faire une pause. L'urgence climatique appelle des mesures énergiques, tout le monde s'accorde sur ce point. Mais nous ne sommes pas à un trimestre près. On peut prendre deux ou trois mois pour réunir tous les acteurs concernés et prendre le temps d'organiser une concertation de manière à voir comment financer la transition énergétique, mais aussi faire le point sur nos connaissances technologiques. Je ne suis, pour ma part, pas convaincu par la voiture électrique. Je pense que le moteur à hydrogène est plus intéressant. Et, sur une question aussi importante, ne restons pas franco-français et regardons au niveau européen ce que nous pouvons faire, à l'image de ce que nous avons déjà su faire avec Airbus. Créer la filière européenne de la voiture à hydrogène, voilà un projet enthousiasmant !

Cap Finistère : Croyez-vous à l'efficacité de la traque à la fraude fiscale sur les réseaux sociaux ?

Christian Eckert : Il me semble que cela relève du gadget et pose de nombreuses questions en matière de libertés publiques. Si je voulais me faire l'avocat du diable, je pourrais, à la rigueur, considérer que la surveillance des réseaux sociaux peut se révéler utile lorsqu'il s'agit de déterminer la domiciliation d'un contribuable. Même si les services fiscaux disposent d'autres outils.

Mais les vrais fraudeurs n'exhibent pas leurs signes extérieurs de richesse sur les réseaux sociaux et surtout, dans la lutte contre la fraude fiscale, ce sont les entreprises qu'il faut surveiller. Les sommes en jeu se comptent en centaines de millions voire en milliard d'euros pour les entreprises. Pour les particuliers, on est plutôt dans l'ordre du million voire de la dizaine, mais guère plus.

